

AFFAIRE N° 14/8. - Gymnases et aires de jeux de CHAMP-FLEURI - Approba-
tion du dossier d'avant-projet.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le Cabinet HEBRARD vient de me faire parvenir le dossier complet relatif à la construction des gymnases et aires de jeux de CHAMP-FLEURI.

La réalisation de cette tranche de travaux fait partie d'une opération qui vient en extension et en complément du Stade se trouvant à proximité du Lycée du Butor.

Ce stade se composera d'un complexe évolutif couvert avec plusieurs gymnases, d'un terrain de rugby et de foot-ball et de plusieurs plateaux.

| | |
|---|---------------------|
| Le coût des travaux est de | 318 396 940 Frs CFA |
| - les honoraires s'élèvent à | 12 735 877 Frs CFA |
| - somme à valoir pour révision de prix, actualisation et augmentation des coûts et variations économiques | 18 867 183 Frs CFA |
| | <hr/> |
| | 350 000 000 Frs CFA |

Le financement pourrait être assuré par des subventions de la Jeunesse et des Sports et par des emprunts correspondants contractés auprès de la CAISSE CENTRALE de COOPERATION ECONOMIQUE.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, d'approuver cet avant-projet.

Je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.